

Réservé à l'association	Date saisie :	Lieu : B F A	Prix : S - N
Ne pas remplir	Cotisation OdAmap : C - L - N	Bull d'adhésion : O - N	part

G.A.E.C. "La Pensée Sauvage"
 Matthieu Dunand, Jérôme Dethes
 & Gwenaël Chardon
 801, route d'Armiatz 74380 Lucinges

CE-2018-1.0 page 1/2
 n° TVA intracommunautaire : FR-71-504889999
 Capital : 20 000 € (variable)
 numéro de contrat : _____



AMAP Les Carottes Sauvages - Contrat d'engagement pour la saison culturelle 2018 d'une part de travail⁽¹⁾

Adhérent⁽²⁾ (nom, prénom) : _____

Obligatoire

Numéro d'adhérent

OdAmap : **Obligatoire**

--	--	--	--	--	--	--	--

Il n'est pas nécessaire que l'AMAP qui renouvelle l'adhésion soit la même qu'en 2017 mais vous gardez le même numéro.

AMAP réceptrice Deux 1^{ères} lettres du nom S é q u e n c e

Téléphone : _____ Portable : _____

Si changement ou nouvel adhérent

Producteurs : G.A.E.C. "La Pensée Sauvage"

Matthieu Dunand, Jérôme Dethes & Gwenaël Chardon

801, route d'Armiatz 74380 Lucinges

Tél : 06 83 70 55 58 | 06 50 41 50 53 | 06 07 54 39 45

Courriel : gaeclapenseesauvage@orange.fr

Règlement d'une part de travail - Choix du type de prix de la part

Échelonnement des paiements	Prix solidaire (avant le 04.11)		<input type="checkbox"/> Prix normal
	<input type="checkbox"/> Prix indexé au QF (*)	<input type="checkbox"/> Prix maximum	
<input type="checkbox"/> Chèque ou espèce réglé en janvier		1300,00€	1150€
<input type="checkbox"/> Chèques déposés en janv, mars, mai, juil, sept		5 x 260,00€	5 x 230,00€
<input type="checkbox"/> Chèques déposés mensuellement de janv à oct		10 x 130,00€	10 x 115,00€

(*) Si vous ne connaissez pas votre quotient familial, vous pouvez le calculer ici : <http://calculis.net/quotient-familial>

Pour le prix solidaire, utilisez l'adresse AmapCarottesSauvages.qf@orange.fr ceci avant le 4 novembre 2017

- **Prix indexé au QF** : merci de nous communiquer votre quotient familial et mentionnez «part de travail»
- **Prix maximum** : merci de nous annoncer ce choix (indispensable pour les calculs) et mentionnez «part de travail».

Les chèques seront établis à l'ordre de "GAEC La Pensée Sauvage"

(1) Une part de travail correspond à 1/98e de la production de la ferme.

(2) L'adhérent doit officiellement faire partie d'OdAmap pour la saison culturelle 2018

Distribution

La saison culturelle s'étendra de mi-janvier à décembre 2018. La distribution s'effectuera chaque semaine, en trois lieux et dates différents, sous réserve de modifications ultérieures (dues à des causes diverses dont les aléas climatiques). Cocher la case désirée :

<input type="checkbox"/>	Annemasse (36, rue de Château-Rouge)	chaque jeudi, de 18:30 à 20:00
<input type="checkbox"/>	Ferme (Borly à Cranves-Sales)	chaque lundi, de 17:00 à 19:30
<input type="checkbox"/>	Vallée verte (à Boège sous la Grenette)	chaque lundi, de 18:00 à 19:30

Application du contrat


Le présent contrat lie l'**adhérent** et les **producteurs**. L'AMAP *Les Carottes Sauvages* n'y est pas impliquée. Cependant, en cas de difficultés dans son application, elle s'attachera à proposer une solution. L'association *OdAmap* loi 1901 fédère toutes les AMAP qui y adhèrent.

Je joins mon adhésion à OdAmap J'ai déjà pris mon adhésion avec l'AMAP _____

Fait en deux exemplaires à _____ le : _____

Signature de l'**adhérent** :

Signature des **producteurs**:





Bulletin d'Adhésion pour l'année 2018

Adhérent¹ (nom, prénom) : _____

Identique à tous les contrats !

Adresse (ligne 1) : _____

En cas de changement uniquement

Adresse (ligne 2) : _____

En cas de changement uniquement

Code postal et ville : _____

En cas de changement uniquement

Téléphone fixe : _____

Portable : _____

En cas de changement uniquement

Courriel (majuscules) : _____

Numéro d'adhérent
OdAmap : _____

Renouvellement

Pour vous retrouver en cas de renouvellement

AMAP réceptrice (2)

Deux 1^{ères} lettres du nom

S é q u e n c e (à remplir par les AMAPs)

L'adhésion à l'Association OdAmap permet à l'adhérent de signer un contrat annuel avec un ou des producteurs liés à OdAmap, les engageant mutuellement à respecter la charte des AMAP.

Cette adhésion valide la connaissance et l'acceptation des statuts et du règlement intérieur de l'association

Ces trois documents sont accessible à cette adresse : <http://odamap.fr/documents>

Règlement de la cotisation de 15 € :

en chèque (de préférence)

en espèce

Chèque à l'ordre de « OdAmap »

Date : _____

Signature de l'adhérent: _____

Association **OdAmap**

Boite 61 - Maison des Associations

Centre Martin Luther King - Rue du Docteur Baud 74100 Annemasse

Volet adhérent - BA-2018 page 2/2



Reçu Bulletin d'Adhésion pour l'année 2018

A CONSERVER et à présenter obligatoirement pour souscrire à un contrat

L'Association OdAmap déclare avoir reçu la somme de € 15 (autre: € _____)

en règlement de la cotisation annuelle pour

l'adhérent: _____

en chèque

en espèce

Numéro d'adhérent
OdAmap : _____

AMAP émettrice (2)

Deux 1^{ères} lettres du nom

S é q u e n c e

(2) Il n'est pas nécessaire que l'AMAP qui renouvelle l'adhésion soit la même qu'en 2016 mais vous garder le même numéro.

Date : _____

Signature d'un responsable d'AMAP : _____

Courriels : OdAmap74@gmail.com

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association OdAmap.

1 Pour une gestion optimale des adhésions, nous demandons aux familles de souscrire tous les contrats avec les producteurs avec **toujours le même nom**, celui utilisé pour l'adhésion à OdAmap. Conserver et présenter votre reçu afin de pouvoir signer d'autres contrats.